

COMMUNE DE SAINT ETIENNE DE CHIGNY

COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**Séance ordinaire du 13 janvier 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le treize janvier à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de Saint Etienne de Chigny dûment convoqué le six janvier deux mille vingt et un, s'est réuni à la Salle du Bellay en séance ordinaire, sous la présidence de M. Régis SALIC, Maire.

Etaient présents : M. Régis SALIC, Maire. Mmes Brigitte BESQUENT, Mélanie LUSSEAULT, Agnès DEMIK, MM Didier LEMOINE, Gilles MARY, Adjointes au Maire,

Mmes Corinne DELPORTE, Estelle MARTINS, Murielle GENTY, Sylvie KOLANEK, Patricia LEMOINE, MM Jean-Michel ARNAUD, Guy DELFORTRIE, Didier LEMOINE, Didier MORISSONNAUD, Philippe PARENT, conseillers municipaux

Etaient excusés : Mme Florence RIGOLET donne pouvoir à Mme Agnès DEMIK
M. Eric IMBERT donne pouvoir à Mme Mélanie LUSSEAULT
M. Davy GARCON donne pouvoir à Mme Corinne DELPORTE

LECTURE ET COMMENTAIRES DU DERNIER COMPTE-RENDU DE CONSEIL

Monsieur le Maire ouvre la séance, rappelle les délibérations prises lors du conseil municipal du 14 décembre 2021 et donne la parole aux membres présents.

Vu l'assentiment constaté des Membres présents,

Le Conseil Municipal décide d'accepter, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 14 décembre 2021, tel qu'il est transcrit au présent registre des délibérations.

Puis il a été procédé conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales à la nomination d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil.

Mme Sylvie KOLANEK, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées. En outre, il a été décidé d'adjoindre à ce secrétaire, Mme Aurélie BRETTE BOURSIN, qui assistera à la séance mais sans y participer.

1°) Lieu de réunion du conseil municipal

Compte tenu de l'évolution sanitaire, le conseil municipal se réunira pour cette réunion salle Ronsard, lieu qui répond aux principes de neutralité, de sécurité, d'accessibilité et de publicité des séances. La salle permet de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Le conseil municipal,

- PREND ACTE de cette information.

Délibération n° 2022-01-001

2°) Tours Métropole Val de Loire – Présentation du rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ACTE de la transmission du rapport annuel 2020 sur le prix et la qualité du service d'eau potable et d'assainissement.

Délibération n° 2022-01-002

3°) Partenariat commune/association : engagement pluriannuel entre la commune et l'association l'Art en Troglo

En tant que membres de l'association, Mélanie LUSSEAULT, Eric IMBERT (pouvoir à Mélanie LUSSEAULT), Gilles MARY, Didier LEMOINE et Patricia LEMOINE ne prennent pas part aux délibérés.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 13 voix pour et une abstention,

- VALIDE les modalités de l'engagement réciproque telles que définies ci-dessus,
- AUTORISE le Maire ou un adjoint à signer tout document formalisant cet engagement.

Délibération n° 2022-01-003

4°) Création de deux emplois permanents

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, avec 16 voix pour et trois abstentions,

- DECIDE de créer 1 poste d'animateur territorial de 2^{ème} classe à temps complet à compter du 1^{er} février 2022.
- DECIDE de créer 1 poste d'adjoint technique territorial à raison de 26/35^{ème} à compter du 1^{er} février 2022.
- INDIQUE que les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits prévus à cet effet au budget.

5°) Information et points divers

Rapport des commissions :

Aménagement – voirie – environnement :

- Création de branchements au girouet : Didier LEMOINE et Gilles MARY ont rassemblé des devis.
- Les éclairages lumineux sont en cours d'inventaire avec le SIEIL.
- Suite à un effondrement d'une canalisation route du Perré au Carroi Jaune, une inspection caméra est programmée. Les travaux seront réalisés rapidement.
- Le caisson VMC de l'école maternelle a été remplacé.
- 2 anciens postes informatiques ont été reconfigurés.
- La métropole et la mairie mènent une étude sur l'interconnexion fibre des bâtiments communaux.
- Le groupe de travail métropolitain finalise le déploiement de la 5G sur le territoire.
- Commission métropolitaine espaces publics : le schéma directeur cyclable a été approuvé. L'extension de l'itinéraire 9 (Rochecorbon-Saint Etienne de Chigny) jusqu'à Luynes est prioritaire en 2022.
- Bâtiments : l'amélioration de l'acoustique des bâtiments est un projet 2022. Des devis ont été réalisés pour la salle Croizat et le restaurant scolaire.
- La prochaine commission aménagement travaillera sur la construction de toilettes publiques au Vieux Bourg.
- La reprise des concessions au cimetière du Pont de Bresme débutera début février pour 15 jours.
- Un candidat est retenu pour le poste vacant au service technique. Le dossier est en arbitrage à la métropole.

Commission tourisme :

- La commission travaille sur les chemins à rouvrir. Certains nécessitent un bornage pour régulariser leur emprise avec les propriétaires voisins. La première zone traitée est limitrophe à Mazières de Touraine.

Commission jeunesse :

- Une visite des écoles a eu lieu le 17 décembre en présence de la directrice des écoles et des élus du conseil municipal.
- Les affaires scolaires courantes ont été traitées avec la directrice au cours de deux points mensuels.
- La commission jeunesse a rencontré les représentants des parents d'élèves. L'échange a permis de détailler le fonctionnement du périscolaire. La réunion sera reconduite une fois par trimestre.
- Gestion de la COVID : Brigitte BESQUENT a suivi la mise en place des nouveaux protocoles sanitaires notamment pour le suivi des repas, le remplacement des agents absents, l'organisation du télétravail.
- Conseil des jeunes : Estelle MARTINS a préparé les cartes d'électeurs, la liste émargement et un tutoriel de campagne pour guider les enfants candidats.
- La peinture des toilettes de l'école élémentaire a été refaite pendant les vacances de Noël.

Commission finances :

- La commission finances a élaboré le projet de budget 2022 sur la base des projets des adjoints. Les quatre agents recenseurs ont démarré les travaux de recensement. Agnès DEMIK les a accompagnés dans une première tournée de reconnaissance

Commission associations :

- Agnès DEMIK a participé à l'assemblée générale de Nature et Patrimoine.

Commission culture :

- La commission se réunira la semaine prochaine pour un travail sur la programmation du début d'année et l'organisation du repas des anciens 2022.
- En raison des contraintes sanitaires, le Concert station Kaameleon programmé le 29 janvier est reporté.

Commission communication :

- La commission communication se réunit la semaine prochaine pour travailler sur le nouveau site internet de la mairie.

Rendez-vous du Maire :

- Rassemblement à Saint Pierre des Corps le 27 décembre en soutien avec les élus de la ville victimes de violence.
- Assemblée générale des Amis du Patrimoine : l'association dont le président est Guy DELFORTRIE a pour but d'aider la commune à entretenir son patrimoine. Elle participe à la rénovation du patrimoine bâti, naturel ou foncier de la commune en développant des campagnes de mécénat. Les dons pourront être défiscalisés.
- Le propriétaire de l'hôtel de Beauvois a reçu l' « Arbre de la Métropole » remis par le Président, Frédéric AUGIS, Wilfried SCHWARTZ et Régis SALIC, vice-présidents, en remerciement pour la sauvegarde du patrimoine de Beauvois.

Points divers :

- Murielle GENTY a été interpellé par un habitant de la commune sur la croix route du Perré tombée il y a plusieurs années. Didier Lemoine recherchera la croix.

La séance est levée à 19h40